



Convention européenne du 7 juin 1968 relative à la suppression de la légalisation des actes établis par les agents diplomatiques ou consulaires

RS 0.172.030.3; RO 1970 1207

Champ d'application le 21 juillet 2016, complément¹

Etats parties	Ratification	Entrée en vigueur
Belgique	14 mars 2016	15 juin 2016

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1976 1495, 1979 2106, 1982 2073, 1983 1174, 1988 569, 2001 466, 2006 2017 et 2013 1583
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

